

[Traduction]

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, je n'ai nullement prétendu qu'il y avait quelque chose d'inusité; j'ai tout simplement demandé des renseignements. Le ministre pourrait-il maintenant me dire si c'est ce groupe qui lui a fourni des renseignements selon lesquels par suite des événements survenus au sein de ce groupe et des renseignements qu'il lui a fournis, une crise encore plus grave du FLQ et de ses comparses aurait eu lieu l'automne dernier?

[Français]

L'hon. M. Goyer: Monsieur le président, comme je l'ai indiqué, si le très honorable député entretenait effectivement un si grand respect pour la Chambre, il le ferait également pour les comités parlementaires. J'ai répondu amplement à cette question au comité parlementaire, lorsqu'on a étudié le budget de mon ministère il y a quelques jours, et je crois que si le très honorable député veut se référer au compte rendu publié par le secrétariat des comités parlementaires, il pourra y trouver amplement de substance pour satisfaire à son désir d'information.

[Traduction]

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, le ministre nous dirait-il d'où vient cette histoire invraisemblable qu'il a racontée à la population canadienne et selon laquelle le danger d'une révolution au Québec était plus grand l'automne dernier qu'en 1970?

* * *

LES TRAVAUX PUBLICS

LE PROJET DE CHAUSSÉE DE NORTHUMBERLAND

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Travaux publics. Compte tenu des généreuses promesses que fait le premier ministre ces jours-ci, le ministre nous dirait-il si le gouvernement songe à revenir sur sa décision de ne pas construire la chaussée de Northumberland qu'il avait d'abord promise?

L'hon. Jean-Eudes Dubé (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, le projet, comme bien d'autres, demeure à l'étude.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Dubé: Toutefois, à l'heure actuelle, les citoyens de l'Île-du-Prince-Édouard profitent de ce qui a remplacé ce projet, c'est-à-dire d'une aide fédérale considérable provenant du ministère de mon collègue, le ministre de l'Expansion économique régionale.

M. Macquarrie: Puis-je demander au ministre s'il veut laisser entendre que le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard accepte le projet d'aménagement qui serait substitué à la chaussée promise?

L'hon. M. Dubé: Non, monsieur l'Orateur. Comme tout bon gouvernement, nous tentons constamment de faire accepter un nombre accru de projets, et je crois que les habitants de l'île sont ravis de ce programme.

[L'hon. M. Goyer.]

M. David MacDonald (Egmont): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. En ce qui concerne l'intérêt soutenu du gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard à l'égard de ce projet et les propositions récentes au sujet desquelles il est entré en contact avec le ministre, le ministre peut-il faire savoir si une assistance a été accordée au gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard pour faciliter la mise en œuvre de ce projet?

• (1500)

L'hon. M. Dubé: Mon ministère ne l'a pas fait dernièrement, monsieur l'Orateur.

* * *

QUESTION POSÉE AU CABINET

[Français]

M. André Ouellet (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, ma question en est une d'intérêt national, et j'apprécie que la présidence m'ait enfin reconnu.

J'aimerais demander au solliciteur général s'il pourrait charger la Gendarmerie royale du Canada de faire une enquête sur la disparition mystérieuse du Crédit social, qui n'a pas un seul député à la Chambre aujourd'hui.

[Traduction]

Des voix: Oh, oh!

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Il y en a un juste en face de vous.

* * *

INFORMATION CANADA

LE DÉPART DE JEAN-LOUIS GAGNON

M. R. N. Thompson (Red Deer): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État et concerne la disparition d'un certain Jean-Louis Gagnon. Étant donné qu'il quitte le pays pour occuper un poste de haute responsabilité auprès de l'UNESCO à Paris et qu'on ne lui a pas désigné de remplaçant, faut-il en conclure qu'on abolit Information Canada?

M. l'Orateur: A l'ordre. J'ai des doutes sérieux quant à la forme de cette question. Avant d'appeler l'ordre du jour, la présidence accorde la parole au député de Selkirk.

* * *

LA POLLUTION

LE RÈGLEMENT D'APPLICATION DE LA LOI SUR LES EAUX INTÉRIEURES DU NORD

M. Doug Rowland (Selkirk): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Elle revêt une certaine urgence, vu les récentes découvertes de pétrole dans l'Arctique. Le ministre peut-il dire à la Chambre quand on prévoit achever la rédaction du règlement qui rendra applicable la loi sur les eaux intérieures du Nord, règlement dont on avait promis l'application pour 1971?